



Académie de Lille

Déclaration à la CAPA du 14 juin 2018

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs

La présente CAPA consacrée au mouvement intra-académique nous donne l'occasion de porter notre regard sur le mouvement interacadémique puisque de ce dernier découleront beaucoup de décisions prises ici.

Le SNETAA-FO, à tous les niveaux, national et académique, met toute son énergie pour améliorer les mutations des PLP qui sont toujours plus catastrophiques pour les titulaires. Depuis plusieurs années, les PLP sont les maltraités et les méprisés du mouvement comme l'atteste le bilan du mouvement. Les PLP servent toujours de variable d'ajustement de tous les corps du second degré. Ce que demande le SNETAA-FO, c'est de la considération envers ces personnels qui assument leurs missions en transmettant leur savoir, en donnant toute leur énergie au bénéfice des jeunes qui sont les plus fragiles et qui ont le plus besoin d'une École adaptée à leur profil. Pour cela, le SNETAA-FO dénonce la « barémologie » qui ne consiste qu'à accumuler des points qui ne veulent plus rien dire, puisque les barèmes des derniers entrants en académie sont très élevés, comme le montrent les barres d'entrée pour les PLP cette année encore : à titre d'exemple en STMS pour rentrer dans notre académie, il fallait plus de 800 points. La course au barème le plus élevé n'a aucun sens, quand les « capacités d'accueil » ne correspondent en rien aux postes vacants, ni même aux besoins exprimés par nos académies. Ce barème ignore les pathologies qui ne relèvent pas d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé !, il est tout sauf humain ! Qui pourrait s'y retrouver dans une telle gestion ?

Le nombre de cas traités dans cette CAPA relève en partie des cas de collègues ayant obtenu satisfaction au mouvement interacadémique. Mais combien de demandes d'entrées dans l'académie n'ont pu être satisfaites ? Bien trop selon le SNETAA-FO !

Tout doit donc être mis en œuvre pour accueillir, à Lille comme dans n'importe quelle académie, les collègues d'une autre académie qui le demandent, quelle que soit leur discipline, quel que soit leur corps car les postes vacants longtemps après le mouvement intra-académique existent en trop grand nombre, l'importance du recrutement d'agents non titulaires en témoigne !

Pour le mouvement INTRA 2017 : Nous sommes obligés de constater que cette année encore de trop nombreux collègues n'obtiennent pas satisfaction. Dans certaines disciplines, il est quasi impossible d'obtenir un poste fixe (génie civil, maintenance, gestion administratives...) et les collègues sont contraints à être et rester TZR de trop nombreuses années.

De nombreux PLP n'ont donc pas obtenu satisfaction et seront parfois dans une situation très difficile. Ils demanderont très certainement une révision d'affectation à titre provisoire. Nous espérons qu'ils pourront obtenir satisfaction dans leur intérêt comme dans celui des élèves.

Concernant nos collègues stagiaires, nous tenons à réaffirmer ici, comme malheureusement nous l'avons déjà fait il y a un an, que l'année qu'ils viennent de passer fut très difficile pour le plus grand nombre d'entre eux, voire douloureuse pour certains. Nous continuons à considérer inadaptées à la situation les contraintes imposées par le ministère pour que cette année de stage soit validée. En plus des difficultés liées à ces contraintes, ils ont été confrontés, comme de nombreux PLP titulaires expérimentés, à des conditions de travail très dégradées

Nous demandons :

- que tous les postes soient mis au mouvement (supports réservés pour les futurs fonctionnaires stagiaires, postes réservés aux détachements), et ce afin de fluidifier le mouvement.
- la tenue d'un GT pour l'affectation des TZR.
- pour les professeurs stagiaires, un maximum de 6 heures de face à face pédagogique et une réduction de la charge de travail dont nous nous accordons tous à dire qu'elle est vraiment excessive.
- le retour à un mouvement national.

Pour terminer, nous souhaitons réaffirmer ici qu'il est important pour le SNETAA-FO que les projets ne soient pas diffusés aux candidats à mutation, aussi bien pour éviter d'amères désillusions aux collègues que pour le respect de la réglementation.

Nous tenons également à remercier les personnels de la DPE pour le travail effectué, leur grande disponibilité et leur écoute.